



**Consultation publique**  
Projet de règlement P-17-039

**Règlement autorisant la construction d'une école sur un emplacement situé au carrefour des rues Churchill, Clemenceau et Lloyd-George dans le quartier Crawford Park**

Le conseil municipal a adopté, lors de son assemblée du 27 mars 2017, le projet de règlement P-17-039 intitulé « Règlement autorisant la construction d'une école sur un emplacement situé au carrefour des rues Churchill, Clemenceau et Lloyd-George dans le quartier Crawford Park ».

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ce projet de règlement et rend accessible la documentation pertinente.

***OBJET DE LA CONSULTATION***

**Adoption d'un projet de règlement en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal**

Le projet de règlement P-17-039 prévoit des dérogations au Règlement de zonage de l'arrondissement de Verdun (1700). Ces dérogations portent, notamment, sur les usages, les hauteurs, les marges de recul et le coefficient d'occupation du sol. Ce règlement n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

***DÉROULEMENT***

La consultation se fera en deux parties. La première partie sera consacrée à des séances d'information pendant lesquelles le projet sera présenté et où les citoyens et groupes seront invités à poser toutes les questions qu'ils souhaitent poser sur le projet et ses conséquences.

La deuxième partie est destinée à entendre les opinions des citoyens et groupes, verbalement ou par écrit.

## **DOCUMENTATION**

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance des projets de règlements et de la documentation relative aux projets sont invités à le faire à l'endroit suivant, aux heures habituelles d'ouverture :

- ❖ Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site Internet : [www.ocpm.qc.ca](http://www.ocpm.qc.ca).

## **ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE**

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à une première assemblée d'information générale dans le cadre de la consultation publique :

Le 19 avril 2017

Bureau d'arrondissement de Verdun

4555, rue Verdun (Métro Verdun)

19 h

La deuxième partie de la consultation, consacrée à l'audition des opinions des personnes qui désirent s'exprimer sur les projets, débutera le 15 mai 2017 à 19 h, au même endroit.

La date limite pour inscrire une intervention verbale ou un dépôt de mémoire est le 11 mai 2017.

Renseignements : Gilles Vézina à l'OCPM (514) 872-8510.

Montréal, le 3 avril 2017

Le greffier de la Ville de Montréal  
M<sup>e</sup> Yves Saindon